

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE BIBLIOLOGIE

**18^e Colloque international de bibliologie de l'Association internationale de
Bibliologie (AIB)**

**1^{er} Colloque congolais de bibliologie du Comité congolais de l'Association
Internationale de Bibliologie**

Kinshasa (27 novembre – 3 décembre 2004)

La Bibliologie : historique et situation actuelle

par

Robert ESTIVALS

**Professeur émérite à l'Université Bordeaux 3 Michel Montaigne (France)
Fondateur et Président honoraire de l'Association Internationale de Bibliologie (AIB)**

Le Développement de la bibliologie en Afrique

Ce colloque de Kinshasa a un sens, celui de la pénétration progressive et périodique de la bibliologie en Afrique, considérée comme la science de l'écrit et de la communication écrite et l'une des sciences de l'information et de la communication. Tout semble s'être passé comme si, dans l'univers géographique francophone africain, la bibliologie s'était développée selon un axe nord-sud.

La première phase correspond à l'Afrique francophone et arabophone. Il s'agit de l'Afrique du Nord et plus spécialement de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc. En Algérie, la recherche a été menée plus spécialement à l'Institut de bibliothéconomie et des sciences documentaires d'Alger. De nombreuses thèses de doctorat furent soutenues tant en Algérie qu'en France. Le partenariat fut aussi développé en Tunisie avec l'IPSI, Institut de Presse et des Sciences de l'Information, ainsi qu'à l'Institut des sciences documentaires. En plus des cours et des recherches, il convient de rappeler que c'est à Tunis, en 1988, que fut créée l'Association Internationale de Bibliologie. Comment ne pas évoquer à cette occasion le rôle fondamental du lien étroit entre la Belgique et la France en ce domaine ? L'importance essentielle de Paul Otlet, dont nous sommes tous les successeurs, et le plaisir que nous eûmes, grâce à l'Ambassadeur de Belgique à Tunis, de faire intervenir Georges Lorphèvre et Canonne, les successeurs directs et indirects de Paul Otlet. Enfin, c'est à l'Université de Rabat, au Maroc, que se sont développés la recherche et l'enseignement de la bibliologie.

La seconde phase a concerné, principalement, les pays de l'Afrique occidentale francophone. Il s'agit d'étudiants africains venus en France : Henri Sene et Dominique Zidouemba pour le Sénégal ; Gilles Vilasco et Konate Sié pour la Côte-d'Ivoire ; Lalande-Isnard et Monsieur Okomba pour l'ensemble de l'Ouest africain ; Balock pour le Cameroun ; Ossete et Marc Talensi pour le Congo-Brazzaville ; enfin Martin Ranivo pour Madagascar.

La troisième phase actuelle de la pénétration de la bibliologie en Afrique nous paraît être la RDC. La bibliologie atteint alors le cœur de l'Afrique. Les travaux universitaires de Jean-Pierre Manuana, la thèse magistrale d'Eddie Tambwe, la constitution du comité zaïrois de bibliologie, grâce au Professeur Ngangura, l'intérêt manifesté par des professeurs responsables et leurs institutions, la publication récente aux Éditions L'Harmattan d'un ouvrage sur la recherche sur l'écrit en RDC par Eddie Tambwe, l'ouverture d'une collection dans la maison d'édition dirigée par Denis Pryen, le n° 59 de la Revue *Schéma et Schématisation* consacré à la bibliologie en RDC, tous ces faits ainsi que l'événement qu'est ce colloque prouvent que cette hypothèse est largement justifiée. C'est le moment d'une prise de conscience générale, sur place, et la démonstration d'une volonté et d'une politique scientifique. Dès lors, en prolongement de cette initiative et de cet historique de la bibliologie en Afrique, on peut se demander s'il ne serait pas opportun, dans les années qui viennent, de développer l'ambition d'unifier la recherche bibliologique sur l'ensemble du continent africain. Le comité de la RDC pourrait, après le comité bulgare, prendre en charge l'AIB, en 2006 ; une équipe importante de bibliologues pourrait faire des propositions ; les éditions L'Harmattan, Denis Pryen et Eddie Tambwe pourraient procéder à des publications.

L'État actuel de la bibliologie : la bibliologie, science de l'écrit et de la communication écrite

La bibliologie, en 2004, une discipline au devenir incertain comme elle l'était, en France et dans les autres pays, vers les années 1970. Elle est, aujourd'hui, la science de l'écrit et de la communication écrite, l'une des sciences de l'information et de la communication. Durant une longue période, la bibliologie a assumé une mutation radicale. D'une discipline historique et littéraire attachée à l'érudition, elle est devenue une science, susceptible comme toute science d'expliquer par des théories les phénomènes de l'écrit et de la communication écrite. Plus même, comme toute science, elle est également devenue une science appliquée, capable, grâce à ses méthodes, de présenter des bilans de fonctionnement d'institutions bibliologiques et de proposer des programmes de développement. Les thèses de Mesdames Issolah Rosa et Djefjel, en Algérie, l'une sur la bibliothèque de l'Institut agronomique El Arrach, l'autre sur une section de la bibliothèque universitaire d'Alger, en ont fait, ces dernières années, la démonstration. Dans cette perspective, la constitution dans les prochaines années d'un doctorat d'ingénieur en bibliologie devient nécessaire. Cette situation actuelle de la bibliologie est connue. La question qui reste à élucider aujourd'hui est celle de la cause de cette mutation.

L'objectif essentiel de cette étude est de montrer qu'il existe un système de développement de la bibliologie comme science de l'écrit et de la communication écrite et que celui-ci dépend entièrement de l'introduction de la bibliologie parmi les sciences de l'information et de la communication. En procédant ainsi, non seulement nous expliquerons la bibliologie actuelle, mais nous procéderons à une synthèse clarifiante autant personnelle que collective de presque quarante ans de recherche.

Le Changement de cadre universitaire et scientifique, cause principale de l'apparition de la bibliologie comme science de l'écrit et de la communication écrite

L'explication fera intervenir la systémique à la fois pour rendre compte du changement et à la fois comme exemple d'application de cette méthode. Celle-ci repose, pour l'essentiel, sur deux principes : les besoins (la fonction) et l'organe, les premiers créant le deuxième. Ce ne sont donc pas seulement les méthodes qui assurent – comme on le dit généralement – la constitution d'une science nouvelle. Les méthodes ne sont que des conséquences, parmi d'autres. Ce sont les institutions universitaires qui, répondant à un besoin nouveau apparu dans la société, font pression sur l'orientation de la recherche. La mutation récente de la bibliologie n'a pu être obtenue sans que cette discipline se sépare de l'enseignement de l'histoire et de la formation des bibliothécaires où elle sert de base d'érudition nécessaire à la bibliothéconomie conçue comme un art et une technique d'organisation des bibliothèques. Ce changement radical est directement lié en France à la création et au développement de l'enseignement et de la recherche en science de l'information et de la communication, qui a commencé après le mouvement social de 1968, en relation avec l'essor des nouveaux moyens de communication notamment.

C'est en sortant, d'une part, de l'enseignement de l'École des Chartes et de l'École Nationale Supérieure des Bibliothécaires (ENSB à l'époque) et d'autre part, de l'enseignement de l'Histoire, notamment de la 6^e section de l'École pratique des Hautes Études, devenue École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), que la bibliologie, dans les années 1970-1980, a trouvé le cadre approprié à sa mutation dans le nouvel enseignement des sciences de l'information et de la communication, créé, pour la première fois en France, à Bordeaux, grâce à Robert Escarpit. Comme nous l'avons montré dans le troisième volume de la *Théorie générale de la schématisation* (L'Harmattan, 2003), les années 1970-1980 sont marquées en France, dans ce domaine, par le regroupement de chercheurs provenant d'horizons différents, autour des SIC : linguistique, sémiologie, documentation, sociologie, histoire, etc. Ces disciplines continuaient, et continuent toujours, d'être investies et à juste raison. Mais certains, toujours préoccupés par leur matière d'origine, prirent conscience que celles-ci ne pouvaient être approfondies sans avoir recours aux sciences de l'information et de la communication. Ce fut notre cas. Nos premiers travaux sur *Le Dépôt légal sous l'Ancien Régime*, puis sur *La Statistique bibliographique de la France au XVIII^e siècle* relevaient de l'histoire, et plus spécialement de l'histoire du livre en France. Lorsque vers les années 1963, nous eûmes à choisir le sujet de notre thèse de doctorat, malgré les propositions de notre maître, Ernest Labrousse, nous décidâmes d'étudier la bibliométrie bibliographique¹. Nous sortions de l'histoire du livre pour nous occuper de méthode, nous entrons dans la bibliologie. Nous devons trouver le cadre institutionnel des SIC en 1968. Depuis la création de la bibliothéconomie par le Belge Constantin Hesse et depuis Schrettinger (1864) et Dziatzko (1886) en Allemagne, l'enseignement des bibliothécaires consacre une partie importante à l'histoire du livre, renouvelée en France par Henri-Jean Martin. Les bibliothécaires, les documentalistes doivent connaître l'histoire des phénomènes auxquels il leur faut appliquer des techniques. Comment pourrait-il en être autrement ? Le développement de la recherche en histoire avait conduit de l'histoire économique et sociale à l'histoire des mentalités, à l'histoire intellectuelle et donc à l'histoire du livre. Pour des raisons différentes, les chercheurs préoccupés par l'histoire, et l'histoire du livre en particulier, sont passionnés par le passé, les événements et la chaîne de production et de distribution du livre. L'histoire comparée, quand elle est abordée, leur permet de formuler des hypothèses explicatives.

Dans tous les cas, il s'agit de connaître le passé, de produire une littérature historique, pas ou peu de l'expliquer avec certitude et d'en tirer des conséquences pratiques. Mais les chercheurs en sciences de l'information et de la communication ont d'autres besoins que les bibliothécaires et les historiens :

¹ *La Bibliométrie bibliographique* (1971)

leur but n'est pas seulement de connaître le passé, l'histoire des phénomènes de la communication, mais de les expliquer. L'histoire d'abord, comme nous l'écrivait Ernest Labrousse et tout le reste ensuite. Mais le but de la science n'est pas seulement de connaître, il faut également expliquer. L'histoire doit donc être complétée par la science, ses méthodes et ses buts (lois, régularités) ainsi que par ses applications. L'exemple de Pasteur est toujours une référence. L'histoire de la biologie lui était bien connue. La microbiologie qu'il a fondée, la théorie microbienne qu'il a inventée, l'application avec le vaccin qu'il a réalisée sont autant de démonstrations que la science, si elle utilise l'histoire comme préalable, vise à expliquer puis à appliquer, en dehors même de l'histoire.

Le positionnement de la bibliologie parmi les sciences de l'information et de la communication allait donc entraîner une mutation radicale de cette discipline. Ce n'est pas par hasard si la conception moderne de la bibliologie comme science de l'écrit et de la communication écrite s'est développée à partir de l'Université de Bordeaux 3, dans un environnement scientifique nouveau et approprié, à partir des années 1970-1980 et en concurrence avec les enseignements traditionnels des bibliothécaires, notamment. Des besoins différents, des fonctions différentes appellent, en réponse, des institutions et des orientations différentes, qui sont naturellement complémentaires, mais dont les dernières sont nouvelles. Le renouvellement et l'innovation de l'étude de l'écrit et de la bibliologie se sont donc produits par un changement de cadre universitaire.

Le système de la bibliologie comme science de l'écrit et de la communication écrite comme conséquence générale

Tout besoin peut créer une réponse et celle-ci est composée d'éléments nécessaires et complémentaires qui constituent un système. Si la bibliologie devait être considérée comme l'une des sciences de l'information et de la communication, il fallait répondre aux questions suivantes : quel était le champ d'étude de la bibliologie ou, si l'on préfère, quels sont les phénomènes observables qui relèvent de sa recherche ? Par voie de conséquence, une deuxième question apparaissait : quelle était la délimitation de ce champ d'étude ? Quels étaient, dans une position exogène, les phénomènes et les disciplines voisines ? Dans une perspective endogène, pouvait-on établir une catégorisation des phénomènes étudiés par la bibliologie ? Dans ce cas, quel était le rapport avec la bibliographie, la médiagraphie, les sciences particulières et sectorielles de la bibliologie ? Ces délimitations étant effectuées, quelle était la relation entre l'histoire du livre et la bibliologie ? Si la bibliologie devait devenir une science, et donc chercher à expliquer, quelles seraient ses méthodes et quels seraient les résultats prévisibles ? Si, comme toute science, la bibliologie devait pouvoir s'appliquer à la réalité concrète, quelles méthodes et quelles procédures faudrait-il employer ? Si l'application était réalisée, quelles conclusions pourraient être tirées ? Enfin, quelle serait la position de cette nouvelle conception dans l'histoire de la bibliologie ?

Le système de questions, qui est aussi celui de la bibliologie, devait diriger l'orientation de nombreux chercheurs durant le dernier quart du XX^e siècle, pour atteindre la situation d'aujourd'hui. Il renvoie naturellement à l'examen de chacun de ses éléments. Encore convient-il de remarquer que cette exigence systématique n'était pas connue à l'origine, vers les années 1970, et qu'il a fallu les découvrir de manière inductive et expérimentale, une à une, à travers cette période. Ce travail constitue donc une synthèse rétrospective.

L'Objet de la bibliologie : l'écrit

C'est le positionnement de la bibliologie parmi les sciences de l'information et de la communication (SIC) qui conduisit à définir son champ d'étude une première fois par l'écrit. La méthodologie imposée par le développement des SIC était de nature exogène et délimitative. Qu'est-ce qui différencie l'objet de la bibliologie des autres sciences médiologiques et sémiologiques (la linguistique, la phonologie, l'iconologie, la documentologie, etc.) ? Quelle était la spécificité de la bibliologie ? Historiquement, on avait jusqu'ici une réponse. Depuis le XVIII^e siècle et avec Gabriel Peignot, le champ d'étude de la bibliologie, la catégorie construite mentalement des phénomènes étudiés, était le livre. La bibliologie était la science du livre. Vers les années 1934, Paul Otlet parlait de science du livre et du document. Après la seconde guerre mondiale, l'Unesco définissait le livre comme un ouvrage imprimé, de plus de quarante-huit pages, etc. Le livre était réduit à une catégorie

d'objets imprimés. Une typologie des imprimés était proposée : livre, brochure, ouvrage de ville, périodiques, etc. Au début de nos travaux, jusqu'en 1976, nous avons repris cette définition.

Mais l'écart entre les définitions anciennes et le besoin de délimitation des sciences de l'information et de la communication nous fit découvrir l'essentiel : l'unité du champ d'étude. La phonologie étudiait les phonèmes, l'iconologie, l'image, la documentologie, le document. La bibliologie depuis sa naissance, étudiait l'écrit sous ses différentes catégories. Qu'était-ce donc qu'un écrit ? La première définition proposée au 1^{er} congrès INFORCOM, en 1978, fut celle-ci : « l'écrit est un objet réel ou virtuel, utilisant un système d'écriture quelconque, fixé ou inscrit, sur un support quelconque, par un moyen d'inscription quelconque ». Des discussions eurent lieu avec les tenants du concept livre. Mais la clarté du principe unitaire d'écrit l'emporta sur la confusion des définitions et des catégories complexes. Même les historiens du livre sont passés, pour une bonne part, aujourd'hui au concept d'histoire de l'écrit et, quand ils veulent maintenir la définition traditionnelle, c'est pour en faire un synonyme d'histoire de l'écrit.

La Délimitation exogène : de la bibliologie à la classification des sciences de l'information et de la communication

La méthode exogène de délimitation de la bibliologie avait permis de définir son champ d'étude. Mais elle avait rencontré les champs d'études des autres SIC : l'image pour l'iconologie, etc. Dans cette orientation et pour aboutir à une clarification entière, l'élaboration d'une classification des SIC s'imposait. Nous devons l'établir en compagnie de Jean Meyriat et la publier en 1983 dans le n° 19 de *Schéma et Schématisation*. La bibliologie était non seulement la science de l'écrit, mais elle était aussi une des sciences du langage (sémiologie), l'une des sciences du document (documentologie), l'une des sciences des médias (médiologie), etc.

L'Extension du champ : de l'écrit à l'écrit et la communication écrite

L'extension du champ d'étude fut une autre conséquence du positionnement de la bibliologie parmi les sciences de l'information et de la communication. L'écrit avait été accepté comme définition par opposition au livre. La bibliologie concernait donc un médium. Mais celui-ci, porteur d'information, circulait dans un canal, entre émetteur et récepteur. Le concept d'écrit était donc insuffisant. Il convenait d'introduire le concept de communication écrite. La bibliologie serait donc définie comme la science de l'écrit et de la communication écrite, l'une des sciences de l'information et de la communication. Cette définition ne s'appuyait pas seulement sur la situation exogène de la bibliologie dans les SIC. L'évolution de la recherche en bibliologie depuis Gabriel Peignot correspondait à cette position. L'histoire de la bibliologie avait montré avec Roubakine, en 1924 (*Introduction à la psychologie bibliologique*) que l'écrit n'était rien d'autre qu'un moyen de communication entre auteurs et lecteurs.

La Délimitation endogène du champ d'étude : classification et thesaurus de la bibliologie

La délimitation exogène de la bibliologie imposée par la situation parmi les SIC renvoyait à une délimitation endogène. Quelles étaient les catégories de phénomènes étudiés par cette discipline ? Quel rapport pouvaient-elles avoir entre elles ? Pouvait-on élaborer une classification ? Quelle méthode fallait-il employer ? Ces sous-champs avaient-ils fait l'objet de recherches et de disciplines spécifiques ? Pouvait-on en dresser un inventaire puis une classification ? Pouvait-on passer de la méthode arborescente propre aux classifications à celle des schémas réticulaires utilisés par les thesaurus ?

Telles sont les questions auxquelles il fallut apporter des réponses. Les travaux recouvrent la totalité de la période de mutation de la bibliologie, des années 1975 à 2000. Ils aboutirent à trois publications consécutives. Dans *Schémas pour la bibliologie*, paru en 1976, nous présentions un travail personnel de classification de la bibliologie. Après de longues recherches en compagnie de Jean Meyriat, nous devions élaborer la classification de la bibliologie, l'inventaire des sous-champs d'études, l'inventaire des sciences bibliologiques sectorielles et particulières, interdisciplinaires, ainsi que leur contenu (par exemple la génétique de l'écrit, la grammatologie, la psychologie bibliologique, etc.), au total plus d'une trentaine. Elle fut publiée en 1993 dans *Les Sciences de l'Écrit, encyclopédie*

internationale de bibliologie (p. 113). Enfin, un *Thesaurus de la Bibliologie* réalisé en compagnie d'une de nos doctorantes d'alors, Joumana Boustany, utilisant la méthode des schémas réticulaires, fut publié en 1999. Il permettait d'établir des relations non plus hiérarchiques, comme dans la classification, mais interdisciplinaires.

Le Traitement des phénomènes du champ d'étude : connaissance et explication, histoire et science, histoire du livre et bibliologie

Le positionnement de la bibliologie parmi les sciences de l'information et de la communication avait abouti, par les délimitations exogènes et endogènes nécessaires, à une connaissance catégorielle des divers champs d'étude et des sciences bibliologiques spécialisées. Au-delà de cet acquis, tardivement achevé, une nouvelle question non moins essentielle s'était fait jour : comment traiter les phénomènes de l'écrit et de la communication écrite pour répondre à l'objectif de faire de la bibliologie une science, c'est-à-dire tenter d'expliquer les faits en dégageant les lois et les règles qui les régissent et, pour y parvenir, tenter d'élaborer une théorie de la bibliologie ?

La première question à résoudre fut celle du rapport entre l'histoire du livre et la bibliologie, et plus généralement entre histoire et science. L'interrogation était de nature épistémologique. L'histoire du livre, devenue histoire de l'écrit, fait-elle ou non partie de la bibliologie ? Qu'est-ce qui les différencie ? Cette question était une conséquence de l'introduction de la bibliologie parmi les SIC. Elle ne fut abordée qu'en 1987 avec le *Que sais-je ?* sur la bibliologie d'une part, dans *les Sciences de l'Écrit*, d'autre part, paru en 1993, ainsi que dans *la Petite Anthologie francophone de la bibliologie* sous le titre *Histoire du Livre et bibliologie*. Cet article eut un certain succès puisqu'il fut traduit en anglais, en lituanien, en allemand, etc. C'est, en effet, qu'il répondait à un besoin de clarification des concepts et des orientations sur le plan international.

Comment résoudre cette question essentielle ? Il fallait interroger la théorie générale de la science. La réponse fut claire. Toute science porte sur une catégorie de phénomènes. La connaissance de ceux-ci est fondamentale et leur histoire est donc nécessaire. Mais celle-ci est descriptive et fait intervenir le concept de temps. Une science, à partir de la connaissance des phénomènes étudiés et de leur histoire, a pour objectif premier d'expliquer les phénomènes observés, de découvrir les lois et les règles qui les régissent, structurellement, indépendamment du temps. L'exemple de Pasteur, de la microbiologie, de la théorie microbienne, de la théorie des vaccins reste un exemple à méditer. La bibliologie comme science de l'écrit et de la communication écrite, devait intégrer l'histoire du livre, devenue histoire de l'écrit, comme une de ses parties constitutives : la bibliologie historique. Celle-ci fournirait l'information qualitative ou quantitative nécessaire à la recherche des régularités. Elle constitue le socle de la recherche bibliologique.

La Méthodologie de la bibliologie : systémique, modèle et systèmes bibliologiques, bibliométrie, théorie générale de la schématisation

Le positionnement de la bibliologie parmi les sciences de l'information et de la communication avait pour corollaire un changement radical de méthodologie. Les historiens du livre, amoureux du passé, recueillent méthodiquement les sources utiles ; ils les inventorient et les classent ; ils décrivent les faits particuliers comme toute histoire événementielle. Leur schéma descriptif reposait, et repose toujours, sur la théorie de la chaîne, composée de maillons successifs, de l'auteur au lecteur par l'éditeur et l'imprimeur, le libraire et le bibliothécaire. Pendant longtemps, ils furent opposés à la statistique du livre... Des ouvrages récents utilisent toujours ce plan parce qu'il répond à leurs besoins.

Ce schéma d'étude est descriptif, il ne permet pas une explication générale, il isole des faits de la vie de la société et de la vie politique. Il n'était donc pas possible pour la bibliologie de se servir de ces méthodes, d'autant qu'elles nous étaient connues par nos premiers travaux. Comment faire alors ? La réponse fut apportée pendant quarante ans par la *Théorie générale de la schématisation*². Elle fut le résultat d'une interrogation sur les méthodes scientifiques, sur les méthodes des sciences de la cognition (neurosciences, psychologie, informatique, intelligence artificielle, linguistique, etc.) qui avaient à leur tour pénétré les SIC. La science actuelle, dont on trouve les premières manifestations à la fin du XIX^e siècle, repose, pour l'essentiel, sur la théorie des systèmes, l'analyse des besoins, l'étude

² L'Harmattan, 2002-2003

de la réponse, l'inventaire des éléments constitutifs, l'examen de leurs relations, l'élaboration de modèles et de structures, la formulation de schémas, la comparaison des besoins et de la réponse afin de savoir si le système est en équilibre ou non.

Appliquée au livre, et plus exactement à l'écrit, elle renversait complètement la méthode descriptive de la chaîne des historiens du livre. Les besoins étaient ceux de la lecture conditionnée par l'action éducative du pouvoir politique. Le système était bien composé de sous-systèmes de la production éditoriale, de la distribution et de la conservation par les bibliothèques mais la lecture se situait en premier lieu et en rapport avec ces sous-systèmes. La question scientifique posée était la suivante : la lecture, la satisfaction des besoins d'information étaient-elles obtenues par les sous-systèmes de l'écrit ? Le système était-il en équilibre ou en déséquilibre ? Dans ce cas, quel était l'élément ou quels étaient les éléments des sous-systèmes qui étaient cause du dysfonctionnement ? On pouvait alors passer de l'explication à l'action par l'élaboration et la réalisation d'un programme de modifications. Si la description qualitative et événementielle était toujours nécessaire, elle devait être complétée par la statistique du livre, la bibliométrie, qui permet de dégager collectivement les tendances. Comme on peut s'en rendre compte, la méthodologie générale de la bibliologie, science de l'écrit et de la communication, bouleversait la méthodologie traditionnelle de l'histoire du livre et la rendait ainsi obsolète, la confinant dès lors dans une position littéraire. Cette méthodologie fut élaborée progressivement et d'une manière chronologiquement inverse de sa présentation. La bibliométrie fut abordée en 1971 dans notre thèse de doctorat intitulée *La Bibliométrie bibliographique*. Il s'agissait de la théorisation de nos travaux sur *La Statistique bibliographique de la France sous la Monarchie du XVIII^e siècle* (1962).

L'application de la théorie des systèmes aboutit en 1983 à un ouvrage intitulé *Le Livre dans le monde*. L'enquête sociologique dans de nombreux pays, grâce au CNRS, avait permis d'élaborer des modèles bibliologiques nationaux : le livre en France, au Mexique, en URSS, etc. La comparaison générale permit de dégager les modèles de bibliologie politique. La politique de développement de l'écrit, dans un pays, pour une institution, grâce à l'étude comparée des besoins et du système, fut appliquée dans des doctorats réalisés sous notre direction. La comparaison de nos méthodes, en relation avec l'épistémologie des sciences cognitives, permit de préciser les relations entre structure, modèle, système, schéma et le rôle clarificateur de la schématisation. Ainsi, la nouvelle méthodologie de la bibliologie, considérée comme science de l'écrit et de la communication, n'était-elle plus une hypothèse théorique mais une réalité pratique appliquée dans de nombreux travaux. Il avait fallu quarante ans pour la mettre au point. Elle avait permis de rompre et de dépasser définitivement la méthodologie empirique de l'histoire du livre tout en intégrant ses données.

La Théorie générale de la bibliologie : la bibliologie politique

Si le système et les modèles bibliologiques répondaient aux besoins d'information et de lecture, il restait à expliquer ces derniers. L'organisation sociale devait venir compléter la recherche par la création de la bibliologie politique. Comment, en effet, expliquer les différences de structures et de modèles bibliologiques observées vers les années 1970-1980, par exemple en URSS et aux États-Unis ? Comment expliquer certaines convergences entre, par exemple, les structures et les modèles bibliologiques examinés au Mexique et au Québec à la même époque ? La réponse à cette interrogation générale fut l'élaboration et la vérification de l'hypothèse de la bibliologie politique. Il s'avéra qu'il était impossible d'expliquer les modèles bibliologiques en faisant intervenir exclusivement des données relevant du système de l'écrit. Ce dernier devait être replacé dans le cadre de la société étudiée. La sociologie politique devint un recours nécessaire. L'écrit s'avéra être un fait social et donc un fait politique.

Deux circuits, l'un conformiste, l'autre oppositionnel, permirent de situer la censure des écrits. La structure générale de toute société pouvait s'appliquer à l'écrit et à la communication écrite. D'un côté, les gouvernements, leur politique d'enseignement, la promotion des écrivains, l'organisation de la production et de la distribution des écrits reposant sur des lois, des institutions, des moyens financiers et des sanctions, créaient un circuit conforme à l'idéologie du pouvoir en place, donc au besoin d'information et de lecture. De l'autre, née dans la population, la contestation créait à son tour des organisations dans les divers secteurs de l'écrit. La rencontre oppositionnelle créait la censure. L'évolution des rapports de force expliquait le changement dans la répression intellectuelle. Les

révolutions renversaient les situations. Ainsi, à la méthodologie systémique s'ajoutait comme explication générale la théorie de la bibliologie politique. Cet apport essentiel tranchait avec les résultats de l'histoire du livre. Celle-ci se limitait, le plus souvent, à l'univers de l'écrit, selon la méthode de la chaîne. L'intervention de la description politique restait épisodique en fonction des cas particuliers qui la rendaient nécessaire. Tout se passait comme si l'historien du livre renâclait, s'inquiétait d'aborder le problème politique dans sa totalité.

Cette théorie avait été dégagée dans *Le Livre dans le monde*, en 1983. Elle fut vérifiée lors de colloques régionaux de 1994 à 1997 dans les pays d'Europe centrale. Il s'agissait d'étudier les conséquences du changement de régime dans ces pays après la chute du mur de Berlin. Comment, en effet, ces nations allaient-elles passer d'un modèle soviétique à un modèle libéral ? Et plus généralement, comment l'idéologie du nouveau pouvoir allait-elle modeler la vie de l'écrit ? Les résultats obtenus à partir de recherches menées par des bibliologues de positions principalement libérales furent publiés dans les *Actes* de ces colloques régionaux de l'AIB, à Prague, à Budapest et à Sofia. Quels que soient les jugements de valeur qui les accompagnaient, les modèles bibliologiques avaient bien évolué avec le changement du pouvoir politique.

La théorie de la bibliologie politique n'est plus à *démontrer*. C'est elle qui explique les modèles bibliologiques, c'est-à-dire les besoins d'information et de lecture et le système de satisfaction des besoins mis en place. Mais la bibliologie politique gêne les politiques qui risquent d'être mis en question et qui devraient se justifier. Elle gêne également les agents du système de l'écrit, auteurs, éditeurs, etc., préoccupés par l'action, la situation et le gain plus que par le politique, sauf quand les nouvelles mesures législatives ou réglementaires interviennent en opposition avec leurs intérêts. Enfin, elle gêne les historiens du livre qui souhaitent s'en tenir à la méthode de la chaîne et qui, faisant partie pour la plupart du sous-système conformiste d'état, ont tendance par sécurité personnelle, à ne pas aborder l'écrit en terme politique.

L'Organisation internationale de la recherche : l'Association Internationale de Bibliologie

Tandis que la recherche se poursuivait, il devenait nécessaire d'élargir la conception nouvelle de la bibliologie à d'autres personnes et à d'autres pays. La direction de recherche des doctorants à l'Université de Bordeaux 3 permit d'appliquer les nouvelles méthodologies à mesure qu'elles apparaissaient. Une soixantaine de thèses ont ainsi été soutenues dans le dernier quart du XX^e siècle. Mais cet élargissement devait aussi concerner les bibliologues confirmés. L'idée d'une Association Internationale de Bibliologie (AIB) apparut à l'occasion d'un colloque national que le Directeur du livre nous avait demandé d'organiser en 1984³. Elle trouva son aboutissement au colloque international de bibliologie réuni à Tunis en 1988⁴. Cette association, jusqu'en 2000, a publié plus de 74 documents montrant ainsi l'écho que produisait la conception nouvelle de la bibliologie dans la communauté scientifique internationale.

L'Histoire de la bibliologie

Puisque la bibliologie devenait la science de l'écrit et de la communication écrite, une interrogation nouvelle s'imposait : quelle avait donc été l'évolution de la bibliologie et pourquoi était-on passé de la bibliologie comme science du livre à la bibliologie comme science de l'écrit ? L'histoire de la bibliologie devenait un secteur incontournable. Elle devait pouvoir expliquer le présent. La problématique en était simple : quand et par qui le terme avait-il été créé ? Y avait-il eu auparavant des travaux de même nature n'utilisant pas le terme ? Y avait-il des disciplines précédant l'apparition de la bibliologie ? Quelles avaient été les conceptions successives de cette discipline ? Quelle était la situation de l'apport nouveau ?

Quelques études rares et succinctes avaient précédé cette interrogation systémique qui se fit jour à partir des années 1965-1970. Paul Otlet avait lui-même examiné cette question. Des thèses des années 1970 reprisent cette problématique. Celle-ci fit l'objet de nombreux travaux à partir des années 1985 : théories, encyclopédies, colloques internationaux de bibliologie (notamment de l'AIB) et leurs actes, anthologies historiques, ont investi cette question depuis. Plus récemment, nous avons procédé à une

³ *Le Livre en France*

⁴ Voir *Schéma et Schématisation* n° 29

nouvelle synthèse de l'histoire de la bibliologie⁵. Des travaux sur l'histoire et la conception de la bibliologie dans divers pays ont été publiés ces dernières années. La littérature sur l'histoire de la bibliologie est donc importante. Il a été possible de reconnaître plusieurs phases de développement : des œuvres isolées jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la constitution d'une chaîne internationale annonciatrice autour de Paul Otlet des années 1880 à la première guerre mondiale, la création, à partir des années 1970-1980, d'une deuxième école internationale autour de la création de l'AIB.

On sait aujourd'hui que la théorie a précédé l'apparition du terme. L'Arabe Al-Kalkashandi propose une description de l'écrit manuscrit au Moyen Age. Il est possible que le mot apparaisse chez l'Italien Ulysse Aldrovandi, au XVI^e siècle. On est par contre assuré de sa création par les Français Rives et Gabriel Peignot, à la fin du XVIII^e siècle et du siècle des Lumières. Il se distingue alors de la bibliographie créée en 1633 par Gabriel Naudé. On passe alors de l'inventaire et de la classification des livres à une réflexion théorique et historique sur le livre. Des disciplines complémentaires apparaissent au XIX^e siècle avec la Bibliothéconomie de Constantin Hesse, en 1841, par exemple. Mais c'est avec le développement de la société industrielle et de la hausse considérable de la production des livres que l'on voit apparaître, entre 1880 et 1940, une première équipe internationale européenne autour du Belge Paul Otlet, le théoricien, le Suisse Rötthlisberger et la naissance de la bibliométrie historique, suivi par les Polonais Iwinski, Muszkowski, Rulikowski, le Russe Roubakine, fondateur de la bibliologie psychologique, le précurseur de la bibliologie comme science de l'écrit et de la communication écrite, les Russes Lissovski et Loviagin, etc.

C'est donc à partir des années 1970-1980, durant le dernier tiers du XX^e siècle, que le flambeau est repris par une nouvelle génération internationale qui se regroupe autour de la création de l'AIB à Tunis, en 1988. Quatre-vingt-cinq auteurs de dix-huit pays ont consigné leur pensée dans *les Sciences de l'Écrit* paru en 1993 avec le concours de l'Unesco. L'inventaire des publications de l'AIB a permis d'établir la bibliographie conséquente des recherches récentes. Plusieurs conclusions peuvent être tirées de l'histoire de la bibliologie. Tout d'abord, l'essor de cette discipline se produit à partir de la fin du XIX^e siècle par la constitution de deux générations successives. Par après, le champ de son étude évolue : de philosophie et d'histoire du livre qui couvrent tout le XIX^e siècle, la bibliologie devient avec la première génération des bibliologues et Paul Otlet, la science du livre et du document pour devenir aujourd'hui la science de l'écrit et de la communication écrite. Cette étude est importante : elle montre que la localisation de la bibliologie parmi les sciences de l'information et de la communication a eu en Nicolas Roubakine un précurseur dans le premier tiers du XX^e siècle. La bibliologie, en portant sur l'écrit comme médium, concerne aussi la communication écrite, les rapports entre auteur et lecteur et tous les agents et institutions de l'écrit.

Cette position est confirmée récemment par le professeur bulgare Ani Guergova, présidente actuelle de l'AIB, qui précise, dans l'Encyclopédie bibliologique bulgare intitulée *Le Livre bulgare*, paru en 2004 (p. 61) : « depuis les années soixante-dix du XX^e siècle, la bibliologie française achève de développer les idées de Paul Otlet en visant comme but l'étude de toutes les formes de la communication écrite, y compris celle de l'écriture numérique. Robert Estivals dresse un inventaire complet des sciences de l'écrit et de la communication, il les classifie dans un schéma bibliologique et, par « Schéma et Schématisation », cherche son application dans les recherches scientifiques. L'influence de la bibliologie française augmente avec la fondation de l'AIB en 1988 ». Ainsi, nous avons cherché à montrer que la conception actuelle de la bibliologie était le résultat d'une activité individuelle et collective visant à faire sortir la bibliologie de l'histoire du livre pour en faire l'une des sciences de l'information et de la communication. C'est, à nos yeux, ce changement de cadre qui est à l'origine de sa conception actuelle.

La Pédagogie de la recherche en bibliologie aujourd'hui

Il convient de tirer des conclusions à la fois pédagogiques et méthodologiques concernant l'étude de l'écrit aujourd'hui. Le premier point de méthode consiste à éviter la confusion entre histoire du livre et bibliologie historique d'une part, et bibliologie scientifique d'autre part. Le choix d'une des deux perspectives est toujours possible et justifié. Mais il faut savoir que les objectifs sont différents. Dans le cadre de l'histoire du livre ou de la bibliologie historique, l'objectif est de connaître et de décrire.

⁵ *Du chaînon à la chaîne*. In : « Schéma et Schématisation », n° 59

Dans le cas de la bibliologie scientifique, l'objectif est d'expliquer et, si nécessaire, de modifier pour atteindre l'efficacité. Dans le premier cas, le plan de travail est celui de la chaîne, de l'auteur au lecteur. Dans le second cas, le plan de travail repose sur la systémique. Prenons l'exemple d'une bibliothèque de Kinshasa. En bibliologie historique, il s'agit de décrire successivement les lois et règlements qui ont prélué à la création de cette bibliothèque, ses objectifs, ses moyens financiers, ses structures architecturales, son personnel, les fonds dont elle dispose, les lecteurs qui la fréquentent. La comparaison de ces catégories d'informations permettra d'établir des conclusions. Dans le cas d'une étude de bibliologie scientifique pour la même bibliothèque, il faut d'abord connaître les besoins des lecteurs qui la fréquentent : sont-ils satisfaits ou non des fonds qu'ils peuvent consulter ? La réponse fera intervenir la méthode des questionnaires et des interviews mis au point par la psychologie et la psychosociologie de la lecture. Ensuite, la seconde question vise le cadre sociologique : comment expliquer ces besoins ? Quel pays, quel État, quelle idéologie du gouvernement ? Quelle politique d'enseignement ? Quelle importance et quelle orientation de la lecture ? Après avoir rendu compte des besoins des lecteurs, on abordera, dans une troisième partie, la réponse offerte par la bibliothèque : finances, organisation, architecture, personnel, fonds, organisation de la lecture. Un quatrième volet portera sur l'étude comparée des besoins des lecteurs et de la réponse offerte par la bibliothèque considérée. Elle débouchera sur deux conclusions possibles : soit les lecteurs sont satisfaits et le système de cette bibliothèque est en équilibre ; soit les lecteurs ne sont pas satisfaits et le système est en déséquilibre. Dans ce dernier cas, il faut chercher pourquoi et quels sont les éléments qui sont défailants. Une cinquième partie visera, à partir de ce constat défavorable, à élaborer un modèle de développement, qui supposera ensuite qu'il soit accepté par le pouvoir en place, et contrôlé dans son application.

Ainsi on se rend compte par cet exemple que les deux voies (historique et scientifique) sont distinctes. Le chercheur, en prenant la deuxième voie devra faire la preuve de sa compétence. Il sera à la fois un bibliologue et un ingénieur en bibliologie. De toute façon, il aura cessé d'être un historien et un littéraire. Il sera devenu un homme responsable et utile à la société. Il aura acquis le même niveau d'érudition que l'historien de la bibliothèque considérée. Mais il aura expliqué son fonctionnement et aura proposé, si nécessaire, un plan de développement. Nous souhaitons pour notre part que les bibliologues congolais empruntent la seconde voie. C'est aussi celle de l'indépendance nationale.